

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POUR L'EPURATION DES EAUX
DU MOYEN PAYS DE GLANE ET DE LA PAROISSE DE SALES
A I M P G P S

COMITÉ DE DIRECTION

Président
François HELFER
Chemin du Marais 3,
1680 Romont
francois.helfer@romont.ch

Secrétaire-caissière
Laure CASTELLA
Route d'Etévenens 10,
1686 Grangettes
secretariat@aimpgps.ch

EXPLOITATION

STEP
Jérôme BOURQUI - Responsable
Route de Massonnens 2
1680 Romont
Tél. 026 652 12 96
info@aimpgps.ch

Romont, le 13 novembre 2025

**ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS DU 13 NOVEMBRE 2025
RAPPORT DU PRÉSIDENT – POINTS SOULEVÉS PAR LE COMITÉ**

Monsieur le Préfet,
Monsieur le Président de l'assemblée des délégués,
Mesdames et Messieurs les délégués,
Chers membres du comité directeur,
Madame la secrétaire,
Mesdames et Messieurs,

À l'occasion de la présentation du **budget 2026**, le comité de l'AIMPGPS a souhaité porter à votre attention les éléments suivants :

1. Ajustements budgétaires et continuité des dépenses

- Le budget 2026 reste fidèle à la ligne directrice des années précédentes : **maîtrise des charges** d'exploitation tout en assurant le maintien et la performance des installations.
- Une légère augmentation est prévue au poste des **traitements du comité de direction** (Fr. 2'000.-), reflétant la réalité de la fusion avec la mise en place charges actuelles, en particulier avec le recours partiel à des prestations externes (Aidcom Services – Wamax Rosshard).
- Les **cotisations sociales** sont également ajustées en fonction des charges réelles constatées en 2024.
- Si l'on enlève l'investissement de Frs de 240'000.- , (changement d'automates et de supervision) nous serions à Frs 1'539'800, ce qui nous rapproche des années précédentes.

2. Finalisation du projet photovoltaïque

- Le comité confirme la **finalisation en 2026 du programme d'installation photovoltaïque**, projet 2024-2025, dont une partie de la production est déjà en service depuis début 2024. Gain financier en électricité et sortie des Gros Consommateurs.
-

3. Coordination avec le projet de STAP et vente du terrain

- Le budget 2026 **n'intègre aucune dépense liée à de nouveaux investissements** structurants, l'avenir de la station étant désormais défini dans le cadre de la **mutualisation avec Autigny**.
- Le comité prend acte que **la reconversion du site de Romont en STAP** n'implique **aucune emprise complémentaire** sur les terrains actuels.
- De ce fait, et sur la base de l'avis du comité directeur de l'ABVGN du 15 mai 2025, **aucune objection n'est formulée à la vente du terrain** visée par la commune de Romont. Le comité **ne s'opposera pas** à l'extension de la déchetterie, considérant qu'il s'agit d'un projet d'intérêt public utile à l'ensemble de la collectivité.

4. Perspective 2026–2027

- Le comité recommande **le maintien des réserves**, notamment pour faire face à d'éventuels travaux imprévus en lien avec les équipements historiques.
 - Une **réflexion est en cours** sur l'évolution de la gouvernance de l'association, en lien avec la transformation à venir du rôle de l'AIMPGPS dans le cadre du projet cantonal.
 - Amélioration technique pour l'AIMPGPS avec enfin un véhicule de service équipé de tout le matériel nécessaire, et de la mise à jour des automates et de la supervision de la station de l'AIMPGPS, pour que nous soyons aisés techniquement pour le travail d'entretien des 8 prochaines années au minimum.
 - Pour rappel, ceci reste un budget, et le comité veillera à ne pas dépenser les deniers publics au-delà de ses besoins.
-

Nous vous remercions pour votre attention et pour votre confiance continue dans la conduite des affaires de notre association.

François HELFER
Président de l'AIMPGPS
Romont, le 13 novembre 2025